

**Vol. 1, No. 3**  
**Décembre 2024**

**ISSN 2960-2858**  
**P-ISSN 3006-4414**

# LES CAHIERS DU LARSOC

REVUE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES  
SUR LES SOCIÉTÉS ET LES CIVILISATIONS



Laboratoire d'Analyse et de Recherche  
sur les Sociétés et civilisations  
(**LARSOC**)

Département d'histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)  
01 BP V 18 Bouaké 01  
[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)



**Les Cahiers du LARSOC**, *Revue des sciences humaines et sociales sur les sociétés et les civilisations*

**ISSN 2960-2858**

**P-ISSN 3006-4414**

[revuecahiersdelarsoc@gmail.com](mailto:revuecahiersdelarsoc@gmail.com)

<https://revuecahiersdu.larsoc.net/>

<https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/610041>

<https://sjifactor.com/passport.php?id=23917>



*Périodique : semestriel*

**Vol. 1, No. 3, 2024**

## **COMITÉ ÉDITORIAL**

### **Directeur de publication**

**SANGARÉ Souleymane**

Histoire médiévale de l'Afrique occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **Comité de rédaction**

#### **Rédacteur en Chef :**

**KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Rédacteur en Chef adjoint :**

**TRAORÉ Siaka**

Histoire moderne et contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire de la rédaction :**

**YAPI Fulgence Thierry**

Histoire de l'Antiquité

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Secrétaire adjoint de la rédaction :**

**YÉO Mitanhatcha**

Archéologie

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

#### **Membres du Secrétariat de la rédaction**

KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo

TRAORÉ Siaka

GNAMIEN Kouamé Moïse

YAPI Fulgence Thierry

YÉO Mitanhatcha

OULAI Fabrice

FADIKA Massandjé

OUATTARA Issouf

#### **Commissaires aux comptes**

**YAO Élisabeth**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BROU N'Goran Alphonse**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorière de la rédaction**

**KRÉ Henriette**

Histoire médiévale de l'Europe occidentale

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Trésorier adjoint de la rédaction**

**YAO Koffi Léon**

Histoire contemporaine

Département d'Histoire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**Web Master**

KOUAKOU Kouadio Sanguen

Assistant, Ingénieur en informatique, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou MOUMOUNI, Niamey (Niger)

**ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ARCHER Maurice**

Maître de Conférences, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan (Côte d'Ivoire)

**ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BAMBA Assouman**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BAMBA Mamadou**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BINATE Issouf**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Bamako, (Mali)

**BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**COULIBALY Daouda**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DIAKITÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**DAKITE Samba**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

**ÉKANZA Simon Pierre**

Professeur Titulaire, Doyen honoraire

**GADO Alpha Boureïma**

Professeur Titulaire, Université de Tillabery, Niger

**KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KONATÉ Doulaye**

Professeur Titulaire, Université de Bamako, Mali

**KONE Issiaka**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

**LATTE Egue Jean-Michel**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**MORITIÉ Camara**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

**SEYNI Moumouni**

Directeur de Recherches, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

**SORO Donissongui**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**TROH Deho Roger**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

## **COMITÉ DE LECTURE**

### **ADDO Mahamane Addo**

Professeur Titulaire, Université Abdou Moumouni, Niamey (Niger)

### **ALLOU René Kouamé**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **ASSANVO Mian K. N. Mathieu**

Maître de Conférences, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **BA Idrissa**

Professeur Titulaire, Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

**BINATE Issouf**, Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **BORE El Hadji Ousmane**

Maître de Conférences, Université des Sciences sociales et de gestion, Mali

### **BROU Émile Koffi**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **COULIBALY Daouda Pondalla**

Maître-Assistant, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DÉDÉ Jean-Charles**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **DIAKITE Moussa**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **EICKELS Klaus van**

Professeur Titulaire, Université Otto-Friedrich de Bamberg, Allemagne

### **IBRAH Maman Moutari**

Maître-assistant, Université Djibo Hamani, Tahoua (Niger)

### **KIÉNON-KABORÉ T. Hélène**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KONATE Mahamoudou**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KONÉ Yacouba**

Maître-assistant, Université Jean Lorougnon Guédé, Daloa (Côte d'Ivoire)

### **KONIN Séverin**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

### **KOUASSI Kouakou Siméon**

Professeur Titulaire, Université de San Pedro, San Pedro (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU Edmond Pierre Yao**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

### **KOUAKOU N'Dri Laurent**

Maître de Conférences, Université Alassane Ouattara, (Côte d'Ivoire)

**KALOU épse LODUGNON Hiriey Evelyne Liliane**

Maître-assistante, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**NAMOI Célestine**

Maître-Assistante, École Normale Supérieure (ENS), Abidjan, (Côte d'Ivoire)

**NOGBOU M'Domou Éric**

Maître de Conférences, Université Felix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**PARÉ Moussa**

Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

**SANGARÉ Souleymane**

Professeur Titulaire, Université Alassane Ouattara, Bouaké (Côte d'Ivoire)

**SARR Mahamadou Nissire**

Professeur Titulaire, Université Cheick Anta DIOP, Dakar (Sénégal)

## **POLITIQUE ÉDITORIALE**

*Les cahiers du LARSOC* est une revue pluridisciplinaire qui publie des contributions originales (en français, en anglais, en espagnol et en allemand) à la recherche sur l'histoire et filières voisines des sciences humaines et des sciences sociales. Sont particulièrement bienvenues les contributions transcendant les limites entre les époques, espaces géographiques et domaines de recherches établis. La voie de distribution principale est la publication en ligne par article.

## **PRÉSENTATION DES MANUSCRITS**

Les contributions, en texte justifié, doivent être envoyées sous la forme d'un document Word, police Times New Roman, caractère 12, interligne 1,5 et en portrait, pour le corps du texte. Caractère 10 pour les notes de bas de page.

La rédaction refusera, les contributions de moins de 10 pages et celles de plus de 25 pages. Les marges des manuscrits doivent respecter les paramètres suivants : 2,5 cm haut, bas, et 2,5 cm droite, gauche.

La structure des articles se fait selon :

- Article théorique et fondamentale : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words, Introduction (Justification du thème, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Approche méthodologique), Développement articulé, Conclusion, Références Bibliographiques.

- Article résultant d'une recherche de terrain : Titre (15 mots maximum, taille 14, gras et centré), Prénom et NOM de l'auteur (taille 12, gras et centré), Institution d'attache et Adresse électronique (taille 11, centré), Résumé en Français (200 mots maximum, taille 10), Mots-clés (maximum 5, taille 10), Abstract, Key words. Introduction (Justification du thème, Revue, Problématique, Hypothèses/Objectifs scientifiques, Question de recherche), Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

Les articulations de l'article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2 ; 2. ; 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.). Pas plus de 3 niveaux. Les tableaux, figures, graphiques, photographies en noir et blanc ou en couleur, seront présentés dans le texte à leur emplacement exact.

## **CITATION DES AUTEURS**

La revue se conforme aux normes éditoriales NORCAMES 2016.

Les références bibliographiques sont intégrées au texte comme suit : mettre entre parenthèses, l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise. Ex : (S.-P. Ekanza, 2016 : 15).

**DANS LE TEXTE** : Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (taille 11, interligne 1 ou simple) en romain et en retrait de 2 cm à gauche et à droite.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise) ;
- l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms + le Nom de l'auteur (année de publication suivie de deux points + la page à laquelle l'information a été prise).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998 : 223) est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupée du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile qui, dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991 : 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

« le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères » (S. Diakité, 1985 : 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page en indiquant :



Pour la source orale : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + lieu + date de l'entretien.

Pour un livre : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour un article : l'initial (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur + Nom de l'auteur + année de publication suivie de deux points + pages citées.

Pour les sources d'archives : il faut mentionner en toutes lettres, à la première occurrence, le lieu de conservation des documents suivi de l'abréviation entre parenthèses, la série et l'année. C'est l'abréviation qui est utilisée dans les occurrences suivantes. Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire (A.N.C.I.), 1EE28, 1899.

## **RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES (PRÉSENTÉES EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)**

Dans la bibliographie, ne doivent figurer que les références des documents cités, à interligne 1,5 et justifiées, en respectant le protocole suivant :

Pour les sources orales : NOM Prénoms des informateurs + qualité et profession des informateurs + âges des informateurs ou leurs dates de naissance + date, heure et lieu de l'entretien + principaux thèmes abordés au cours des entretiens.

Par exemple : COULIBALY Gberna, *Dozoba* ou Vieux dozo, garant de L'initiation au *Dozoya* de Dagbakpli, 70 ans, 27 janvier 2016, de 16h20 à 17h, Korhogo, Rôle des Dozo dans la crise en Côte d'Ivoire de 2002 et 2011.

Pour les sources d'archives, mentionner en toutes lettres le lieu de conservation des documents, la série et l'année.

Ex. : Abidjan, Archives nationales de Côte d'Ivoire, 1EE28, 1899.

Pour les sources éditées : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition. Attention à la différence entre l'éditeur, marqué (éd.), et le nom de la société d'édition.

Ex. 1 : FROISSART Jean, 1846, *Chronique de la traison et mort de Richart Deux roy Dengeleterre*, éd. et trad. Benjamin WILLIAMS, Londres, S & J Bentley.

Ex. 2 : STUBBS William (éd.), 1882, *Chronicles of the Reigns of Edward I and Edward II*, vol. I, Londres, Longman.

Ex. 3 : *Calendar of Letter-Books of the City of London. Letter-Book H*, Reginald R. SHARPE (éd.), 1907, Londres, John Edward Francis.

Une monographie : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : EKANZA Simon-Pierre, 2016, *L'historien dans la cité*, Paris, L'Harmattan.

Ouvrage collectif : NOM Prénoms du ou des auteurs, année de publication (dir), titre du volume (italique), lieu de publication, nom de la société d'édition.

Ex. : MARCHANDISSE Alain, KUPPER Jean-Louis (dir.), 2003, *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz.

Un article de revue : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), nom de la revue (italique), volume et/ou numéro, première et dernière pages de l'article.

Ex. : SANGARÉ Souleymane, 2007, « Une famille de serviteurs d'États au Soudan occidental aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les Naddi », *Revue ivoirienne d'histoire*, N° 11, p. 102-119.

Un article dans un ouvrage collectif : NOM Prénoms de l'auteur, année de publication, titre de l'article (entre guillemets), dans : prénoms et NOM du ou des directeurs de publication (dir.), titre du volume (italique), lieu d'édition, nom de l'éditeur, première et dernière pages de l'article.

Ex. : GUILLEMAIN Bernard, 2003, « Les entourages des cardinaux à Avignon », dans : Alain MARCHANDISSE, Jean-Louis KUPPER, (dir.), *À l'ombre du pouvoir. Les entourages princiers au Moyen Âge*, Liège, Droz, p. 7-11.

Un mémoire, une thèse, un rapport, document manuscrit, ... : NOM Prénoms de l'auteur, année de soutenance ou de production du document, Titre, type de document, mention de "non publié", Ville de production, Institution d'origine, nombre de pages.

Ex. : ANNAN Elisabeth, 1984, Les mouvements migratoires des populations Akan du Ghana en Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, Thèse pour le Doctorat de troisième cycle, non publiée, Abidjan, Université nationale de Côte d'Ivoire, 326 p.

Document internet : de façon générale, la présentation des Ressources Internet se fera selon le modèle de base suivant : Auteur, année de mise en ligne « Titre de la ressource », [S'il y a lieu, ajouter la ressource plus large à laquelle le document cité est rattaché. Il s'agit de l'auteur ou du titre du site ou du document qui contient la ressource.], Adresse URL (date : jour/mois/année de la consultation par l'utilisateur).

Ex. : WARNER Kathryn, 2010, « The Trial and Execution of Thomas of Lancaster », Edward II, Welcome to the site which examines the events, issues and personalities of Edward II's reign, 1307-1327, <http://edwardthesecond.blogspot.de/2010/10/trial-and-execution-of-thomas-of.html> (17/6/2023).

#### **N.B :**

- L'auteur pourra se référer aux NORCAMES 2016 pour des cas plus spécifiques.
- Les caractères majuscules doivent être accentués. Exemple : État, À l'effet de ...
- Le non-respect des recommandations ci-dessus entraîne le rejet systématique du manuscrit soumis à évaluation des pairs.
- En vertu du Code d'Éthique et de Déontologie du CAMES, toute contribution est l'apanage de son auteur et non celle de *Les cahiers du LARSOC*. Les responsabilités pénales sont donc à l'actif du contributeur. Les articles sont, cependant, la propriété de la revue.

Rédaction en Chef  
Dr. KOUAMENAN Djro Bilestone Roméo  
*Département d'histoire, Université Alassane Ouattara*

## SOMMAIRE

Djro Bilestone Roméo KOUAMENAN : <i>Prohibere uxores sacerdotibus Anglorum</i> : masculinité et identité religieuse dans l' <i>Historia Anglorum</i> de l'archidiacre Henry de Huntington .....	12-23
Kouamé Charles Landry KOFFI : Le pouvoir monarchique et les contestations dans l'empire songhaï (XV <sup>e</sup> - XVI <sup>e</sup> siècle) .....	24-40
Konan Kouassi Parfait BORIS, Pédiomatéhi Ali COULIBALY : Lutttes contre les animaux nuisibles au XV <sup>e</sup> siècle en Occident chrétien .....	41-54
Koffi Wenceslas KASSE : Héritage et pouvoir au Moyen-Âge : l'absence d'héritier direct et la transgression des normes de succession politique en Europe occidentale .....	55-67
Agossou Arthur VIDO, Romaric ADJOVI : Femmes et pouvoirs dans le royaume de Sahé (XVII <sup>e</sup> -XVIII <sup>e</sup> siècle) .....	68-90
Mamadou BAMBA : Félix Houphouët -Boigny et l'intégration des migrants en Côte d'Ivoire, 1960-1993 .....	91-106
Siaka TRAORÉ : Les actions développementalistes du génie militaire en Côte d'Ivoire : des origines à la reconstruction postcrise de 2011 .....	107-127
François BIYELE : La communication sur les changements environnementaux : la situation en république du Congo .....	128-138
M. Roger TAWES : Sécurisation et conservation des patrimoines à Porto-Novo (Bénin) : entre controverses et défis .....	139-154
Abdoul Wahab CISSE : Analyse de la violence dans le mouvement navetane : cas zone 4 de Saint-Louis .....	155-171
Hanza DIMAN : History and Future Expectations of Domestic Cooking Energy in Lome .....	172-185
Komenan Janvion KOUAKOU : Deconstructing Patriarchies: A Womanist Reading of Thomas Middleton and Thomas Dekker's <i>The Roaring Girl</i> .....	186-196
Ouattara MAMADOU : Multicultural failure and the Rise of Islamic Radicalism in Brick Lane : Towards an Intercultural Solution .....	197-220
Kpélé Hervé ADONI, Kouakou Serge KONAN : Les facteurs de l'essor de la cacao-culture en Côte d'Ivoire et les défis : 1926-2011 .....	221-232
Bohantchin Anne Audrey TOURÉ : Les praticiennes tagbana : une confrérie hiérarchisée (xx <sup>e</sup> -xxi <sup>e</sup> siècle) .....	233-242
Paul GUEU : Les syndicats enseignants et la presse en Côte d'Ivoire sous le parti unique (1959-1990) .....	243-268
Yao Kan Anderson KOFFI; Kouadio Jean DIBY : Un pan de l'histoire des Baoulé et leur dispersion .....	269-284
Kouamé Moïse GNAMIEN : Contribution à la connaissance de l'histoire économique de l'Afrique occidentale entre le VIII <sup>e</sup> et la fin du XVI <sup>e</sup> siècle : plantations royales, commerce des esclaves et opérateurs économiques .....	285-297

Alidou Kalidou BARRY : <b>L'État sénégalais face aux enjeux de la déforestation : entre loges brouillon et inefficacité du discours gendarme</b> .....	298-315
Gédéon Roland KIKI : « <b>La Route de l'Esclave</b> » au Bénin : un projet exclusif ? .....	316-337
Koffi Alain KOUASSI : <b>L'introduction à l'étude de la confrérie de prêtres traditionnels <i>kpalissôgô</i> en pays koulango</b> .....	338-358
Kemaidjisson Clément SEHI : <b>Le désordre urbain à Laon au début du XII<sup>e</sup> siècle</b> .....	359-376
Ayébadjè AKPAKI, Nanbidou DANDONOUGBO, Aboubakar TANAI : <b>Peuplement et toponymie chez les Mahi (sud-Togo)</b> .....	377-393
Kouassi Landry KONAN : <b>Blacks' Image and the Self-sabotaging Behaviors in Alicia Williams and Delores Phillip's Novels</b> .....	394-410
Kouakou Mechak N'GORAN : <b>Financements et soutiens des partis, groupements politiques et candidats aux scrutins électoraux en Côte d'Ivoire : cas des élections présidentielles de 1990 à 2015</b> .....	411-425
Koffi Samuel N'ZI : <b>Transpoétique de l'ivoironie, un manifeste de valeurs et éthiques sociales</b> .....	426-436
Makpondéou MAKPONSE, Layal Adjokè VISSOH : <b>Femme et trilogie pauvreté-emploi-foncier dans l'arrondissement de Lahotan au Bénin</b> .....	437-460

# L'introduction à l'étude de la confrérie de prêtres traditionnels *kpalissôgô* en pays koulango

**Koffi Alain KOUASSI**

Docteur en Histoire  
Université Alassane Ouattara, Bouaké  
[saintkof01@gmail.com](mailto:saintkof01@gmail.com)

---

## Résumé

Dans la société koulango, on dénombre une pléiade de panthéons sur lesquels règne l'Être Suprême. Le corps religieux chez ce peuple est composé du corps sacerdotal familial et politique et les prêtres traditionnels indépendants. Convertis aux religions dites révélées, ils demeurent attachés à leurs croyances religieuses primitives et refusent de se saborder. Alors, comment peut-on comprendre et expliquer l'expansion du *kpalissêguê* (culte des divinités) malgré la domination de l'Islam et du Christianisme dans le pays koulango?

Pour y parvenir, nous avons eu recours aux sources bibliographiques pour la consultation de documents écrits et à la source orale à travers des enquêtes de terrain. Pour obtenir des informations plausibles, nous avons adopté les méthodes analytique, comparative et de recoupement afin d'en retenir les meilleurs. Ces différentes méthodes nous ont permises d'avoir des résultats probants. En effet, certaines décisions ou pratiques des autorités des religions révélées complètement en déphasage avec la culture africaine, les poussent à se recroqueviller dans leurs pratiques ancestrales. La confrérie des prêtres traditionnels continue alors de s'étendre malgré l'omniprésence de religions dites révélées en pays koulango. Ainsi, la persistance des croyances traditionnelles facilite-t-il l'expansion de cette confrérie des *kpalissôgô* et la propagation du syncrétisme religieux.

**Mots clés :** Confrérie, *kpalissôgô*. Prêtres traditionnel, *Kpalissôgô*, pays Koulango

## Abstract

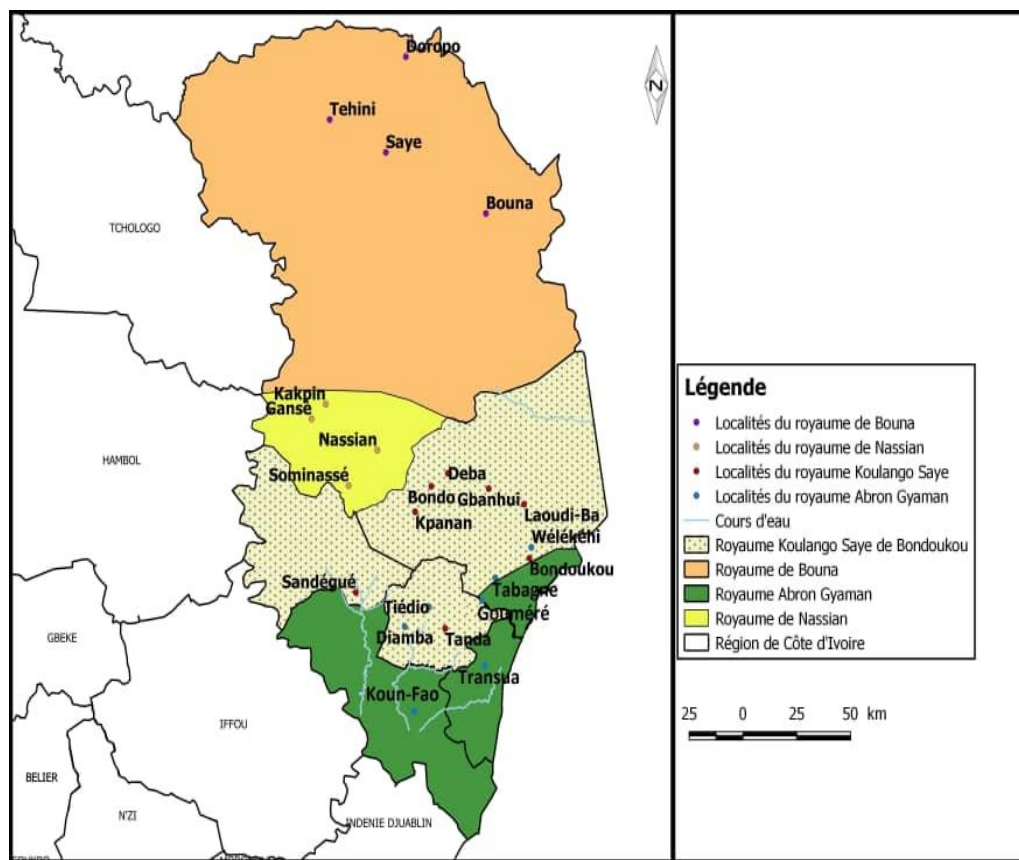
In Koulango society, there is a multitude of pantheons which are overseen by the Supreme Being. The religious body of this people is made up of the family and political priestly body and independent traditional priests. Although converted to so-called revealed religions, they remain attached to their primitive religious beliefs and refuse to be scuttled. So, how can we understand and explain the expansion of *kpalissêguê* (worship of deities) despite the domination of Islam and Christianity in Koulango territory? To understand this, we used bibliographic sources to consult written documents, and oral sources through field surveys. To gather plausible information, we adopted analytical, comparative and cross-checking methods to select the best one. These different methods helped us to obtain convincing results. In fact, certain decisions or practices of the authorities of revealed religions are completely out of step with African culture, leading them to retreat into their ancestral practices. The brotherhood of traditional priests continues then to expand, despite the omnipresence of so-called revealed religions in Koulango territory. The persistence of traditional beliefs thus facilitates the expansion of the *kpalissôgô* brotherhood and the spread of religious syncretism.

**Key words :** Brotherhood, *kpalissôgô*, Traditional priests, *Kpalissôgô*

## Introduction

Les Koulango sont une ethnie de la Côte d'Ivoire appartenant au groupe Gour, l'un des quatre grands groupes ethniques du pays. Ils occupent l'Est (Bondoukou, Tanda et Barabo) et le Nord-Est (Bouna, Doropo, Nassian) de la Côte d'Ivoire. Leur espace géographique se constitue en deux régions à savoir les régions du Gontougo et du Bounkani. Dans cet espace, l'on rencontre quatre royaumes (trois royaumes Koulango et un royaume Bron) : les royaumes de Bouna et Nassian dans le Bounkani et les royaumes Bron Gyaman et Koulango Saye dans le Gontougo.

**Carte : Le pays koulango et ses voisins**



**Source : (A. Kouassi 2021 : 21)**

Autrefois, les Koulango vivaient de la cueillette, de la chasse, de l'extraction de l'or et de l'agriculture. Ils sont très animistes et rendent le culte à des divinités. Ils interprétaient chaque événement de la nature car pour eux tout résulte du sacré et le hasard n'existe pas. Avant chaque entreprise, les Koulango s'adonnaient toujours à des consultations divinatoires pour

savoir la conduite à tenir. C'est pourquoi dans chaque village se trouve au moins un *kpalissey*<sup>1</sup> qui est à la fois un guérisseur et un devin. Il est le prêtre religieux par excellence et bénéficie d'une grande considération de la part de la chefferie et de tous les habitants du village.

Dans la société Koulango, rien ne se fait sans consultations car il faut toujours sonder les voix du créateur. Même s'ils rendent le culte à plusieurs divinités, il n'en demeure pas moins qu'ils croient en un seul Dieu appelé *Yego* ou *Yegomansey* c'est-à-dire Dieu ou Dieu Tout-Puissant. Aujourd'hui, malgré l'importance des religions révélées que sont l'Islam et le Christianisme dans tout le pays Koulango, l'on assiste de plus en plus à l'expansion<sup>2</sup> de la confrérie *kpalissey*. D'où le choix de ce thème.

Dès lors comment peut-on comprendre et expliquer l'expansion du *Kpalissêguê* (culte des divinités) malgré la domination de l'Islam et du Christianisme dans le pays koulango?

L'objet de notre étude est d'attirer l'attention du lecteur sur l'importance du culte des divinités dans la société koulango mais aussi et surtout mettre en exergue l'organisation religieuse des Koulango à travers la confrérie des *kpalissôgô*.

Pour mener à bien notre étude, en l'absence de documentation sur le *kpalissey*, nous nous sommes orientés vers la tradition orale pour recueillir les informations idoines pour son élaboration. Nous nous sommes aussitôt rendus dans la région du Gontougo et nous avons mené des entretiens oraux dans les villages. Ces entretiens nous ont conduits dans les villages de Dèba, Gbanhui et Yezimala. Nous y avons collecté les renseignements nécessaires pour l'élaboration de cette étude.

Le développement qui suit présentera d'abord la confrérie des *kpalissôgô*, ensuite les différents attributs du *Kpalissey*, enfin les religions révélées et l'expansion de cette confrérie.

## **1.- Présentation de l'organisation religieuse et de la confrérie *kpalissey* en pays koulango**

L'organisation religieuse en pays koulango peut être vue sous trois angles : l'organisation familial, politique (l'autorité politique du village) et les prêtres traditionnels indépendants.

---

<sup>1</sup> Le *kpalissey* est un prêtre traditionnel qui jouit d'une grande notoriété dans la société Koulango. Il joue à la fois le rôle de guérisseur et de devin.

<sup>2</sup> Les prêtres traditionnels sont quasiment présents sur l'ensemble du district autonome du Zanzan. Avec le brassage culturel très accentué dans cette partie du pays, plusieurs peuples ont emprunté cette pratique religieuse des Koulango. Alors, l'on les rencontre un peu partout dans ce district avec un nombre très réduit dans les secteurs de Koun-Fao et Transua.

## 1. 1. L'organisation religieuse en pays koulango

La croyance en Dieu n'est nullement une affaire de foi chrétienne ou musulmane. Au commencement en créant l'univers, Dieu, l'être suprême, a accordé à l'homme la possibilité d'assurer et d'officier un culte pour maintenir en équilibre les différentes forces de la nature.

« C'est lui qui a créé les divinités inférieures qui gouvernent les religions animistes, les hommes et tous les êtres vivants et non vivants. Ainsi chaque ethnie possède un panthéon sur lequel règne l'être suprême, créateur de l'univers. Ces divinités inférieures aident Dieu dans la gestion et l'administration de l'univers. Elles commandent les forces de la nature visibles et invisibles. Ces forces ont une existence matérielle et sont à l'origine des phénomènes tels que les catastrophes naturelles, les calamités, les épidémies qui sont autant d'expressions de la volonté divine. Elles servent d'intermédiaires entre l'univers et le monde visible où s'exerce leur force en permanence ». (D. Ndwo, 2018 : 496-497)

Le corps religieux chez les Koulango est subdivisé en deux classes : le corps sacerdotal familial et politique et les prêtres traditionnels indépendants. En ce qui concerne le corps sacerdotal familial et politique, il faut noter que la cosmogonie de la philosophie africaine présente deux mondes hiérarchisés distincts à savoir le monde invisible et visible. Le monde invisible part du Dieu suprême aux fondateurs du clan jusqu'aux parents du défunt de ce dernier. Alors pour être en communion parfaite avec ce monde invisible, l'individu voue un culte à ce monde virtuel par l'entremise des prêtres traditionnels du monde visible. Ce monde visible part du chef coutumier, des chefs de clan, des chefs de famille jusqu'aux membres de différents clans et familles. En effet, le corps sacerdotal chez les Koulango est très hiérarchisé. Chaque famille possède son prêtre religieux en la personne du *behntessey*<sup>3</sup>. C'est lui qui porte et présente aux *pounoubô* (mânes ou ancêtres) les intentions de tous les membres de sa famille. Il fait des sacrifices à leur ancêtre lorsqu'il y a des morts répétés au sein de la famille, pour obtenir assez d'enfants, de l'argent ou pour la réussite de la récolte et pour l'harmonie du groupe familial.

Cette action est de nature à consolider les liens de communauté et de garantir la communauté de biens car la société africaine ne conçoit pas le bonheur en l'être lui seul. La finalité est donc de favoriser la cohésion sociale entre les membres du groupe au travers de la croyance commune et des différents symboles de leur expression. C'est donc à juste titre que Fortes et Evans-Pritchard (1948 : 17) affirment que :

Les membres d'une société africaine sentent leur unité et perçoivent leurs intérêts communs à travers des symboles et c'est leur attachement à ces symboles qui, plus que toute autre chose, donne à leur société cohésion et

---

<sup>3</sup> Le *behntessey* est le chef de famille qui est le garant de l'unité de ses sujets, du succès sur tous les plans de chaque membre de la famille.



persistances. Sous forme de mythes, de fictions, de dogmes, de rites, d'endroits et de personnes sacrées, ces symboles représentent l'unité et l'exclusivité des groupes qui les respectent. Ils sont considérés toutefois non comme de symboles purs, mais comme une finalité en eux-mêmes

Aussi dans tous les villages koulango, se trouve-t-il la divinité *dêwê* qui est très vénérée. Cette divinité est installée dans une maison ronde gardée par une femme. Elle est sollicitée pour divers cas surtout celui d'enfantement. C'est une divinité qui veille sur les villages koulango.

Au niveau des prêtres traditionnels indépendants, il faut savoir qu'il en existe une pléade dans la société Koulango: les devins ou révélateurs de choses cachées, les fabricants de gris-gris, les *Salessôgô* de fétiches, les *Kpalissôgô*.

En effet, les devins ou révélateurs de choses cachées jouent un très grand rôle dans la société koulango. Les Koulango très superstitieux consultent toujours avant la prise de n'importe quelle initiative. On en dénombre plusieurs comme le *yôkôminissey* (qui regarde dans l'eau et fait des prédictions), le *boupéssissey* (qui découvre les choses cachées à l'aide de cauris).

Quant au fabricant de gris-gris (*sissey* pour le singulier ou *sissôgô* pour le pluriel), il en existe de toutes sortes. Il y en a contre les mangeurs d'âmes (*dêrêsssey* au singulier ou *dêrêssôgô* pour le pluriel), les remèdes contre les poisons (*kôrôti* en Koulango et en Malinké) dont on réduit en charbon certaines racines qu'on pile par la suite et la poudre obtenue est mise dans les cornes d'animaux (moutons, chèvres, biches, etc...). Il y en a contre les poisons ordinaires dont la prise consiste à le mettre dans le repas ou la boisson, contre les serpents, pour empêcher la pluie de tomber, pour se faire aimer des femmes ou de tout le monde, contre le fer, de rendre féconde les femmes stériles, etc.

On a en outre les *Salessôgô* de fétiches.

« Ce sont des possesseurs de fétiches, de petits dieux qu'ils consultent et qui leur permettent à la fois de dire l'avenir, de prévoir les malheurs, de donner des conseils individuels ou collectifs, de guérir les maladies etc. Les salésés sont donc à la fois devins, médecins etc. » (L. Tauxier, 1921 :182)

Ces *Salessôgô* s'appuient sur leurs fétiches pour découvrir non seulement les choses cachées mais également pour fabriquer des médicaments et des gris-gris.

Enfin, les *kpalissôgô* qui font l'objet de notre étude parce que les mieux organisés dans la société koulango. Ils possèdent leurs temples dûment construits dans les villages. Ils font des

sorties publiques soutenues par un orchestre de tams-tams et de *sêssêgon*<sup>4</sup> sur lesquels ils s'offrent des prestations de danses avec leurs divinités portées sur la tête.

On s'aperçoit donc que l'univers religieux koulango est très vaste. Pour cela, nous allons nous intéresser à cette confrérie constituée et organisée des *kpalissôgô*.

## 1. 2. Présentation de la confrérie des *kpalissôgô*

La corporation de *kpalissey* ou de prêtre traditionnel chez les Koulango obéit à une organisation très méticuleuse et pointue. On ne devient pas féticheur qui veut. Il y a deux cas pour le devenir selon Kobenan Kouadio Gboko<sup>5</sup>. Le premier cas part de l'héritage. A ce niveau, il faut avoir ses deux parents appartenant à la même tribu<sup>6</sup> ou à la même famille car l'héritage suit le matrilineage. Par exemple si tu appartiens à la tribu *gbodè* de mère et à la tribu *gôrô* de père tu ne peux hériter le fétiche de l'une des deux. Mais si tes deux parents sont *gbodè* par exemple, on consulte alors la famille et surtout le fétiche afin de connaître son héritier.

Pour le second cas, poursuit Kobenan Kouadio Gboko, les génies peuvent te donner un fétiche à porter. Alors, l'individu tombe en crises d'hypnose superficielles ou profondes et il arrive même que les génies l'envoient très loin en brousse pendant des jours, des semaines, des mois voire des années selon leur guise. Et une fois qu'ils le lâchent et qu'il revient au village d'autres féticheurs peuvent faire des oracles pour dire où il était et de ce que les génies veulent faire de lui un féticheur. Au cas où la famille refuse ou que l'intéressé lui-même refuse, les génies vont perpétuellement le fatiguer en t'enlevant jusqu'à ce que ses parents et lui-même acceptent leur désir.

Alors, une fois la requête acceptée, c'est au génie du fétiche de l'apprenti féticheur de choisir son maître féticheur. L'apprentissage peut se faire dans le village ou dans un autre selon le souhait du génie du fétiche. C'est alors que la formation du futur féticheur peut commencer. Lorsqu'elle est bien respectée, la formation fait sept années. Dès qu'il se trouve chez son maître pour sa formation, il rompt tout lien avec sa famille biologique. Lorsqu'il suit sa formation dans le village, il ne peut plus aller se laver ou manger chez ses propres parents biologiques. Il ne peut à la limite qu'aller les saluer tout simplement mais il n'a pas le droit de boire de l'eau là-bas.

---

<sup>4</sup> Le *sêssêgon* est à la fois une danse et un instrument de musique en pays koulango. L'instrument est obtenu à partir du fruit du calebassier, une plante grimpante qui pousse pendant l'été.

<sup>5</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est originaire du village de Houmankpin

<sup>6</sup> Au sein des Koulango se trouvent des tribus au nombre desquelles les *Gôrômô* ou *Gôrombô* (*Gôrô* pour le singulier), les *Gbodèbô* (*Gbodè* pour le singulier), les *Kounoubô* (*Kounou* pour le singulier), les *Gbinbô* (*Gbin* pour le singulier), *Dèbabô* (*Dèba* pour le singulier), *Wolhombô* (*Wolhom* pour le singulier) etc.

Au cas où l'apprenti féticheur est allé suivre sa formation ailleurs dans un autre village, Signo Kobenan Kouman<sup>7</sup> affirme qu'il est aussi séparé de sa famille biologique jusqu'au jour son maître va le libérer et le remettre à sa famille. Il ne peut pas se rendre dans son propre village avant la fin de sa formation même s'il arrivait à perdre ses parents (père ou mère) ou tout autre membre de sa famille ou de son village. Aussi si l'apprenti féticheur (homme ou femme) perd-il son conjoint ou sa conjointe, il ne peut non plus se rendre à ses obsèques ni à ses funérailles. S'il arrivait que l'apprenti féticheur doive traverser son propre village pour aller dans une autre localité, à l'approche de son village, il doit se voiler pour le traverser. En un mot il devient le propre fils de son maître jusqu'à la fin de sa formation.

En effet, la fin du stage débute par les préparatifs de fin de formation de l'apprenti-*kpalissey*. C'est le fétiche du maître formateur qui montre la période de fin de formation de l'apprenti féticheur. Lorsque la période est connue, on informe toute la famille de l'apprenti féticheur et les dignitaires du village quant à la période de fin de formation. On informe également les autres villages et l'amicale des féticheurs. La famille du futur féticheur commence alors à apprêter le nécessaire pour accueillir les étrangers qui doivent venir car elle se doit de nourrir et héberger les étrangers pendant toute la période de la cérémonie de fin de formation. Cette cérémonie dure normalement sept jours mais elle peut être raccourcie selon les moyens dont dispose la famille. Pour sa libération aussi la famille lui coud une autre tunique tout neuve qu'il porte ce jour-là. On prend le soin de construire la maison du fétiche appelée *gbôkôyôgo* (Voir image p8). Cette maison joue le rôle de sanctuaire pour les prêtres traditionnels. C'est en quelque sorte le bureau de travail ou de consultation du *Kpalissey*. On informe tout le village et on leur demande des chambres pour pouvoir loger tous les étrangers qui viendront.

Par ailleurs, selon le féticheur Santi Yao<sup>8</sup>, la veille de la libération du futur féticheur et ce pendant la nuit, on fait une sortie de danses dans le village. Le lendemain jour de la libération, la fête commence. La nuit de ce jour, on fait une sortie de danses jusqu'au matin. On fait des sacrifices et lorsque les génies agrément cela la fête peut effectivement débiter. Si les génies sont mécontents à cause de telle ou telle chose, on consulte pour qu'ils montrent les sacrifices à faire afin que la cérémonie poursuive son cours. La cérémonie dure sept jours et pendant ce temps on fait des sorties de danses des féticheurs l'après-midi de chaque jour. À partir du sixième

---

<sup>7</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est natif du village de Bondo.

<sup>8</sup>Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est l'actuel président des prêtres traditionnels du district du Zanzan. Il a été intronisé le dimanche 05 février 2023.

jour, il y a également une sortie de danses des féticheurs jusqu'au matin. L'après-midi du septième jour (le dernier jour) et à quelques heures du départ du maître formateur, on danse à nouveau pour dire merci et au revoir à tout le monde. Lorsque le maître formateur et ses condisciples se retirent dans leurs villages respectifs, le nouveau maître féticheur continue seul la danse. Il le fait pendant une semaine. Ce qui fait en tout quatorze jours de démonstration festive au cours desquels des oracles sont faits. Le nouveau maître féticheur devient ainsi autonome et peut désormais voler de ses propres ailes.

Après tout ceci, un fait important marque la vie du féticheur. C'est la célébration de la fête des ignames du fétiche. Le féticheur ne peut jamais consommer de l'igname précoce avant la célébration de cette fête. Et chaque féticheur à sa période de fête. A l'approche de la fête, on informe le chef du village, les habitants et l'amicale des féticheurs de la zone. A la veille de la célébration et ce dans la nuit, on assiste à une démonstration de danses des féticheurs présents suivis des oracles de leurs parts. Le jour de la fête on fait des sacrifices. C'est à partir de ce moment que le féticheur peut consommer l'igname précoce.

Enfin, le prêtre traditionnel est une personne respectée et crainte dans le village. Il est comme un devin pour le village. C'est pourquoi il fait par moment des sorties publiques pour danser et faire des oracles sur la vie du village et des populations. Pour cela c'est le fétiche lui-même à travers son génie qui décide des jours de sorties publiques. Les propriétaires du fétiche aussi peuvent demander au féticheur de faire une sortie publique. Il y a également le chef du village qui peut demander au prêtre traditionnel de faire une sortie publique afin de prédire la destinée du village. En cas de famine, d'épidémies, de guerres etc., le chef peut solliciter le féticheur pour une sortie publique pour prononcer des oracles sur la vie du village. Cependant chaque fétiche à son jour de consultations qui lui est propre. Le prêtre traditionnel observe lui aussi un jour de repos au cours duquel il ne fait rien. Il ne peut ce jour-là aller en brousse pour aller couper des feuilles ou déterrer des racines pour venir faire des potions de médicaments.

## **2. Les différents attributs du *kpalissey* (prêtre traditionnel)**

Le prêtre ou *Kpalissey* a à son arc plusieurs attributs qui lui confèrent toute sa légitimité et son omniprésence dans le village. Il est à la fois prêtre et devin, médecin et artiste.

## 2.1 Une fonction de Prêtre et de devin

Le *Kpalissey* en pays Koulango a pour premier rôle celui d'officier le culte. En ce sens, Kouamé Kpalissey<sup>9</sup> soutient qu'il détient et entretient un temple avec un jour de consultation bien connue par les villageois et autres personnes qui viennent les consulter. Ce jour se présente comme un jour de sabbat pour le *Kpalissey* car il ne doit ni aller au champ ni aller couper des feuilles ou enlever des écorces d'arbres pour la médication. Le temple est coloré par des femmes proches du prêtre qui jouent le rôle de décoratrices et de peintres. Elles utilisent plusieurs parures avec un décor somptueux et multicolores. Le prêtre, poursuit-il, observe, chaque année, une fête des ignames en plus de celle du village. A la veille de cette fête des ignames, ces femmes changent le décor du temple qui prend ainsi les habits neufs pour la nouvelle année qui s'annoncent. Le sanctuaire autrefois était couvert de paille<sup>10</sup> et présente des couleurs multicolores qui la distingue des maisons d'habitations du village.

Chaque dieu d'un sanctuaire porte un nom particulier comme *kanladou*, *djinan*, *gbamèlè etc* et joue un rôle primordial au sein de la société Koulango. Beaucoup de dieux de sanctuaire jouissent d'une grande notoriété non seulement au sein du village mais aussi et surtout dans les villages environnants ainsi que dans la région. C'est ce qu'atteste L.G. Binger (1892 : 189) lors de son passage dans le village Koulango de Dinaoudi lorsqu'il affirme que ce village « possède un féticheur dont la réputation est connue dans toute la contrée ».

**Photo : Sanctuaire de *Kpalissey* (prêtre traditionnel)**



**Photo prise le 27 juillet 2018 à Gbanhui**

<sup>9</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est originaire du village de Sapli

<sup>10</sup> De nos jours, les sanctuaires du *kpalissey* sont couverts en tôles après une consultation divinatoire du "dieu" du sanctuaire qui donne son accord. Sinon d'autres fétiches refusent d'abriter un seul élément du "Blanc" dit-on.

Le prêtre traditionnel et le chef de village s'entendent très bien. Il est très écouté par le chef de village car il aide ce dernier à bien veiller sur sa population. Il joue le rôle de devin et en la matière prévient le chef et les villageois des dangers futures à travers des oracles. Il donne des panacées pour dissiper ce sort :

« De façon périodique, le féticheur fait une partie de sortie de fétiche et dit des "oracles" soit sur la vie du village ou soit de façon personnelle et demande aux intéressés de le trouver dans son « Gbôkô yôgô » (case à fétiche ou temple du féticheur) lorsqu'il aura fini. Ce jour-là également il fait une démonstration de puissance et de danses, dénonce des sorciers et déterre même des fétiches. La réputation de certains féticheurs dépasse même les frontières du village ou de la région » (A. Kouassi, 2021 :313)

Ces sorties publiques sont faites les nuits après le diner. Après le décès d'une tierce personne, et après consultation, l'on connaît toujours le dieu responsable de la mort si le défunt est reconnu comme un sorcier. Le prêtre du dieu fait alors une sortie publique, affirme être le responsable de la mort de l'individu car ce dernier est un sorcier et s'apprêtait à tuer un autre être de plus. Il cite même les différentes victimes du sorcier. Dans ces circonstances, le sorcier mangeur d'âmes ne bénéficie pas de sépulcre. On le jette alors dans la brousse sans l'enterrer et sa famille offre une chèvre ou un mouton au dieu responsable de cette mort.

Le prêtre traditionnel est également consulté par les couples afin d'obtenir des enfants. C'est pourquoi à la naissance d'un nouveau-né, l'on se précipite pour aller consulter les dieux afin de connaître le dieu bienfaiteur. Lorsque cela est su, on offre un repas (foutou igname ou *zougô*<sup>11</sup> à la sauce arachide) et un coq pour remercier le dieu bienfaiteur de la nativité. Il arrive donc dans ce cas que le nouveau-né prenne le nom du dieu bienfaiteur et observe un interdit de ce dieu. A ce niveau, ce totémisme est observé par la mère jusqu'à ce que l'enfant soit majeur et à mesure d'observer lui-même cet interdit.

Le prêtre traditionnel joue aussi un rôle social au sein de la communauté :

« Ces féticheurs avaient de grands pouvoirs avant l'occupation française et les possèdent peut-être encore maintenant (du moins en partie) car la divinité qu'ils servent s'occupe ou s'occupait de tout ce qui se faisait de mal au village : meurtres, vols, adultères, opérations des mangeurs d'âmes ayant pour objet de manger l'âme des gens etc » (L.Tauxier, 1921 :184)

Ces affirmations de L.Tauxier attestent le rôle de garant moral que représente le *Kpalissey* au sein de la population. Ce qui lui confère un respect sans précédent et une estime des siens surtout

---

<sup>11</sup> C'est le tapioca du maïs appelé communément "to" en Malinké.

que ces délits qu'il combat sont également rejetés et combattus par tout le monde. Il se positionne comme le dernier rempart et joue un rôle de veille pour le bonheur de la population.

## 2. 2 Une fonction de médecin

Le *kpalissey* ou prêtre traditionnel assure la fonction de médecin au sein de sa communauté. Il est très souvent sollicité par la population pour des consultations médicales. Il est donc considéré comme un guérisseur à travers ses services qu'il propose aux malades.

« Presque tous les salésé sont médecins et savent soigner les maladies les plus usuelles, les maux de tête, les maux de ventre, le ver de Guinée, la blennorragie, la syphilis, les boutons, les ulcères phagédéniques etc. Leur médication est exclusivement végétale : elle consiste en racines, écorces réduites en poudre, feuilles dont on fait boire le bouillon, décoctions dont on lave le corps du malade etc. Les médecins-féticheurs Koulangos prétendent guérir la syphilis et pouvoir lutter contre la lèpre amputante. Je ne sais pas, bien entendu, jusqu'à quel point ces prétentions sont fondées ». (L. Tauxier, 1921 :183)

L. Tauxier a peut-être des raisons de douter de la capacité des médecins-prêtres traditionnels à guérir la syphilis et la lèpre amputante mais il reconnaît tout de même leur fonction de médecins. Cela montre toute l'importance de ces prêtres traditionnels au sein de la société Koulango précoloniale et ce jusqu'à nos jours. A côté des *lôssôgô* (guérisseurs), ces prêtres traditionnels ont apporté le réconfort et la guérison aux malades qui viennent auprès d'eux pour solliciter leurs services. Leur décoction est exclusivement végétale comme l'affirme Tauxier et cela prouve la connaissance et la maîtrise par ces prêtres des espèces végétales qui puissent apporter la guérison aux patients. En fonction de votre maladie, un traitement spécial vous est soumis et une posologie vous est recommandée que vous deviez strictement observer selon les indications du médecin-prêtre. Cette recommandation est généralement accompagnée d'un totémisme observable pendant la période de convalescence et même après et ce pour toujours. Le médecin-prêtre peut interdire au malade la consommation de tel ou tel poisson, viande, boisson, nourriture, fruit, légumes etc.

Les prestations du médecin-prêtre sont payantes mais pas onéreuses. Il exige juste des cauris et au moins un poulet pour la consultation pendant la période précoloniale. Mais pendant la colonisation, l'intrusion de la monnaie occidentale modifie les honoraires du médecin-prêtre. L.Tauxier (1921 : 183) affirme qu'on leur paye « 20 cauris, 30 centimes, un poulet suivant l'importance de la consultation ».

## 2.3 Une fonction d'artiste

Le *Kpalissey* ou prêtre traditionnel est un véritable artiste en pays Koulango. Il s'offre des prestations de danses pendant ses sorties publiques. Alors Louis Tauxier affirme que :

« Pour en revenir aux *palsoro* tueurs de sorciers (2), disons qu'ils ne se cantonnent pas exclusivement dans ces fonctions redoutables : ce sont des amuseurs publics comme les prêtres du Komo et du Nama. Ils viennent souvent danser la nuit dans le village, et, comme ils peuvent être vus de tous, hommes, femmes et enfants sont là pour les accompagner et pour danser avec eux ». (L. Tauxier, 1921 : 183)

En effet, le *Kpalissey* ou prêtre traditionnel dispose d'un orchestre composé de plusieurs musiciens et choristes. Dogo Kobenan Bohinda<sup>12</sup> affirme que d'un côté, il y a les tapeurs de tam-tams composés de trois, quatre ou cinq personnes et de l'autre, des femmes avec leurs instruments appelés *Sêgon ou sêssêgon* qui représentent le chœur. Elles reprennent en chœur les chansons qu'initie le prêtre ou les tapeurs dans une harmonie sans précédent. Ces femmes initient également des chansons et les accompagnent pour le bonheur du prêtre et du public.

Tous les pas du prêtre sont rythmés par le son des tam-tams. Pendant ses prestations, il invite la population à venir danser avec lui. Il va généralement lui-même dans la foule, saisit la main d'une tierce personne et l'invite dans l'arène (cercle dans lequel il fait ses prestations) à danser avec lui.

Pendant sa formation, l'apprenti prêtre traditionnel est formé sur les différents pas à exécuter. Chaque pas est rythmé par le son des tam-tams et du *sêssêgon* et le tout bien cadencé par les chants qu'émettent le chœur. C'est donc une véritable orchestration de ballets à l'allure d'un concert qui émerveille toute l'assemblée réunie pour la circonstance. Et c'est d'ailleurs ce concert qui allèche plus les spectateurs que le volet relatif aux dénonciations de pratiques fétichistes et des mangeurs d'âmes dans le village.

Toutefois, le prêtre traditionnel est soumis à un ensemble de totémisme selon Koffi Kpalissey<sup>13</sup>. Il est formellement interdit d'allumer son poste radio ou sa lampe torche pendant ses prestations au risque de subir la colère de ses dieux. Dans l'ensemble, les différentes divinités des prêtres traditionnels récuse les outils modernes de développement. Outre ce totémisme pendant sa prestation, ces divinités ne doivent jamais être mises dans une voiture. Quel que soit la localité dans laquelle le prêtre doit se rendre pour des prestations ou pour des

---

<sup>12</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022

<sup>13</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est originaire du village de Dèba.



cérémonies de ‘libération’ d’apprentis prêtres, la divinité doit être portée sur la tête par un de ses membres de famille très proche jusqu’à destination.

Dongo Abenan<sup>14</sup> soutient que le genre n’est aucunement un critère d’exercice de la fonction de prêtre traditionnel. Cependant, il est formellement interdit de contracter des relations sexuelles ou un mariage au sein de leur corporation. Le cas échéant conduit inéluctablement et définitivement à la perte du titre de prêtre traditionnel.

### **3. Les religions révélées et l’expansion des *kpalissôgô***

La confrérie des prêtres traditionnels continue de s’étendre malgré l’omniprésence des religions révélées en pays koulango. La persistance des croyances traditionnelles facilite son expansion et la propagation du syncrétisme religieux.

#### **3. 1 Les croyances révélées et l’exaucement des prières des fidèles.**

Les religions révélées ou encore les religions monothéistes ont atteint l’Afrique depuis le IV<sup>e</sup> siècle pour l’islam et le XIX<sup>e</sup> siècle pour le christianisme. L’islam s’est d’abord introduit dans le Soudan occidental au sommet des Etats souverains (empire du Mali, Ghana, etc...) par les caravaniers arabes venus du Nord de l’Afrique. Cette religion est suivie du christianisme qui atteint l’Afrique à partir des côtes grâce aux missionnaires. L’action de ces derniers pendant qu’ils poursuivaient leurs actions d’évangélisation, concourait à faire le lit de la colonisation. Ces deux religions sont très dominantes en Afrique au point où l’on peut se demander aujourd’hui la place des religions traditionnelles africaines dans l’Afrique postcoloniale.

Les croyances révélées sont vues par la société traditionnelle africaine comme une vague illimitée de contraintes et d’asservissement. De la même manière qu’on n’oblige personne dans l’animisme, les croyances révélées devraient en être pareilles. Malheureusement, l’histoire de l’intrusion des croyances révélées en Afrique reste encore pendante dans les esprits. Pour l’islam, il s’agit des djihads et des guerres saintes pour contraindre les Africains à sa pratique. Quant au christianisme, l’église a été complice d’énormes souffrances endurées par les Africains : esclavage et exploitation des peuples, traite et vente des Africains, occupation armée du moindre espace vital humain, colonisation. J. Ellul face à ces nombreuses dérives dans le résumé de son livre *La subversion du christianisme* s’interroge tel que rapporté par K.Nsasay (2008 :205) dans son article « comment se fait-il que le développement de la société

---

<sup>14</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Elle est native de Laoudi-Gan

chrétienne et de l'Église ait donné naissance à une société, à une civilisation, à une culture en tout et en tous points inverses de ce qu'on peut lire dans la Bible, (...) »

Cette interrogation de J. Ellul s'apparente à un apitoiement, un cri de cœur face à ces dérives auxquelles le monde est de plus en plus confronté. Si hier l'église a semblé donner son onction à ce commerce honteux qu'est la traite de Noirs, aujourd'hui encore elle continue de prendre des décisions impopulaires contre la nature et l'ordre normal de la création. L'apologie de l'homosexualité par les autorités de l'église romaine suscite tant d'interrogation et pose la question de la raison et de la survie de l'humanité. Toutefois, toutes les différentes interrogations de J. Ellul semble trouver une réponse dans l'article 2148 du Catéchisme de l'Église catholique (CEC) dont fait mention M. Hermann (2015 : n°3621) dans l'hebdomadaire *La Vie*<sup>15</sup> qui stipule qu'« il est encore blasphématoire de recourir au nom de Dieu pour couvrir des pratiques criminelles, réduire des peuples en servitude, torturer ou mettre à mort. L'abus du nom de Dieu pour commettre un crime provoque le rejet de la religion ».

En effet, certaines décisions ou pratiques de l'église complètement en déphasage avec la culture africaine, poussent les Africains à se réfugier dans leurs pratiques ancestrales. Au moins, ces pratiques ne sont pas en déphasage avec l'esprit de leurs ancêtres et des mânes encore moins avec la nature. Alors dans ces conditions comment peut-on espérer faire des adeptes pour une religion monothéiste lorsque cette religion s'oppose à la nature, à la culture, aux Us et coutumes des sociétés traditionnelles africaines ?

Cependant, qu'elle soit d'origine africaine ou occidentale, la religion a pour but de résoudre les problèmes sociaux de la population. Les raisons qui suscitent donc les conversions des populations aux religions monothéistes sont multiples et diverses. Leurs satisfactions déterminent très souvent l'adhésion des nouveaux adeptes ou de leur retrait pour s'orienter vers d'autres divinités en vue d'obtenir une satisfaction. C'est à ce niveau de satisfaction des besoins que se trouve toute la complexité des religions monothéistes. En effet, les fidèles de ces religions monothéistes sont toujours dans la recherche constante de délivrance de leurs fardeaux de tous ordres très généralement de manière systématique. Or dans ces religions, au travers de la lecture des livres saints (la Bible et le Coran), il ressort que Dieu prend son temps et accorde sa grâce à qui il veut, quand il veut et comme il le veut. Autant dire donc que Dieu dans les religions révélées n'est pas un Dieu magique ou mystique qui répond ou résout systématiquement les préoccupations des fidèles.

---

<sup>15</sup> <https://www.lavie.fr/papier/2015.3621/le-christianisme-religion-de-la-sortie-du-sacreacutenbsp-18006.php>

### 3. 2 La persistance des croyances traditionnelles

La culture en Afrique est sous-tendue par les croyances traditionnelles. Ces croyances véhiculent toute la cosmogonie africaine qui laisse entrevoir le monde visible et invisible. Ces croyances traditionnelles africaines même si elles ont subi un coup depuis les périodes coloniales, il n'en demeure pas moins qu'elles subsistent encore en l'Afrique postcoloniale au sein des sociétés traditionnelles. En effet, dans les sociétés traditionnelles africaines, la place accordée au hasard est quasi-insignifiante. Pour le commun des mortels, la cosmogonie est dirigée par un être suprême et la nature est régulée par des dieux. Dans cette nature, il est plus que primordial d'avoir l'assentiment de ceux-ci avant toute initiative. C'est alors que ces différents dieux de la nature sont représentés au sein de la société traditionnelle à qui l'on rend un culte ou qu'on consulte.

Ainsi, des prêtres traditionnelles et/ou magiciens sont-ils aux soins de ces dieux de la nature. Ces derniers se présentent comme les intermédiaires entre les dieux et la population qui vient pour la consultation. Ces prêtres traditionnelles et/ou magiciens possèdent des puissances qui attirent davantage vers eux leurs adeptes. Les deux entités ont une confiance réciproque entre elles car selon D. Delobsom (1934 : 27) « le magicien noir est convaincu, autant que son client, que son pouvoir psychique est une puissance dynamique et paralyse les forces ennemies. Ce pouvoir psychique lui est propre et nul ne peut se substituer à lui pour l'exercer ». Ce faisant le prêtre traditionnel bénéficie d'un grand respect et fait l'objet d'une grande vénération de la part de la population.

Au-delà donc de l'exercice de ses fonctions de prêtres, il est beaucoup plus écouté et respecté par tous peu importe son rang social. Leur nombre croit de plus en plus surtout dans la région du Gontougo. Selon le président de cette confrérie Yao Santi<sup>16</sup>, « il existe plus de 1000<sup>17</sup> prêtres traditionnels dans le Zanzan ». Ce nombre qui n'est pas exhaustif démontre encore non seulement leur importance mais également l'intérêt de la population pour cette corporation.

La persistance des croyances traditionnelles réside à la valeur et à l'importance que la population accorde à la nature affirme Kouakou Koamé Tehua<sup>18</sup>. Chez les *Koulango*, la nature représente un don reçu de *Yegomansey* (Dieu-Tout-Puissant) dont la sauvegarde incombe aux

---

<sup>16</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022

<sup>17</sup> Au cours de notre entretien avec le bureau et quelques membres de cette confrérie le 21 juillet 2022, le président Yao Santi a affirmé que le recensement des prêtres traditionnels était en cours et qu'ils ont dépassé le nombre de 1000 dans le district du Zanzan. En plus du bureau, dans chaque sous-préfecture, il y a une section dirigée par un secrétaire de section.

<sup>18</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est du village de Gbanhui

vivants. L'homme doit sa survie à la nature car c'est elle qui lui procure tous les matériaux nécessaires à sa vie : d'où la délimitation d'espaces sacrés et d'observances de pratiques sacrées. Au niveau d'observances de pratiques sacrées, on peut citer le *dafiagô* (fête de feu de brousse) qui est une véritable fête de réjouissance et qui annonce le début d'une nouvelle année. C'était la seule période autorisée de faire des feux de brousse pour pratiquer de nouveaux champs. Cette fête induit indubitablement des sacrifices de la part du *sakôtêssey* (chef de terre) et parfois des prêtres traditionnels font consultations et y donnent des orientations et des prescriptions.

« A la différence des religions révélées, dans la tradition africaine, le rapport de l'homme avec Dieu ne s'établit pas directement. Dieu est trop éloigné des hommes pour que l'on puisse lui vouer un culte direct. De toute façon, il s'est retiré de la gestion de sa création. C'est à des forces intermédiaires, les ancêtres, ou « âmes-forces », et les divers esprits, que le Dieu créateur a « délégué » la gestion du monde. Et c'est à eux que les hommes adressent des prières, pour qu'ils puissent bénéficier de leurs aides. Les hommes passent donc par ces intermédiaires pour obtenir protection. Il convient de savoir se concilier avec ces intermédiaires grâce aux prières, aux pratiques magiques, aux rituels, aux offrandes, au respect des interdits et aux sacrifices. » (N. Datro, 2015 : 118-119)

Tout ceci traduit toute l'importance des prêtres traditionnels qui officient l'action de rapprochement des vivants avec les ancêtres. Alors une fois les sacrifices agréés par les mânes, l'officier religieux reçoit selon le bon vouloir du fidèle, des offrandes de diverses natures. Par ailleurs, dans la célébration de la fête du *gbralé*<sup>19</sup>, un événement culinaire et culturel, la religion s'invite à travers la divinité kongo. En effet, selon A. Kouassi (2024 : 84) « kongo est donc une divinité très ancienne adorée de génération en génération lors de la célébration du *gbralé* » qui mettait en extase les jeunes filles qui la portaient.

Aussi faut-il relever que les croyances traditionnelles occupent toute leur place dans la société africaine. Aujourd'hui encore dans les cérémonies officielles avec les autorités politiques dans nos pays Africains, on perçoit le poids de ces croyances à travers la libation soutient Boffouo Kobenan Fory<sup>20</sup>. Cette libation se présente comme une sorte de demande d'autorisation de la part des mânes du lieux pour la poursuite de l'activité malgré toutes les obédiences religieuses réunies pour la circonstance. Le pape J. Paul II (1995 :46) renchérit que « l'Afrique est dotée d'une vaste gamme de valeurs culturelles et des qualités inestimables qu'elle peut offrir aux Églises et à toute l'humanité ». Cette reconnaissance de ces valeurs

---

<sup>19</sup> Le *gbralé* est un cérémonie culinaire réservé aux jeunes filles de 11 à 17 ans en pays koulango de Côte d'Ivoire. C'est une lucarne qui leur est dédiée pour apprendre à tenir un foyer loin du regard des parents.

<sup>20</sup> Entretien réalisé à Gbanhui le 21/07/2022. Il est du village de Sapia.

africaines par le Pape J. Paul II dénote de toute la richesse culturelle africaine. Cela devrait être également une fierté pour l'Afrique et une invitation à sa pérennisation et à sa vulgarisation. Ces valeurs culturelles font partie des croyances traditionnelles africaines car on ne peut les dissocier. La persistance des croyances traditionnelles africaines aujourd'hui montre l'attachement des Africains à leurs valeurs culturelles. Mais pour que cela soit possible comme l'affirme le Pape J. Paul II, il faut, sans aucun doute, de la part des Africains, une prise de conscience à tous les niveaux pour percevoir ce qu'ils sont à même de léguer au monde entier.

### **3. 3 L'omniprésence du syncrétisme religieux.**

Le syncrétisme religieux peut se définir comme l'action de rapprochement de divers cultes. Il devient de plus en plus fréquent surtout en Afrique malgré le nombre croissant des adeptes des religions révélées à savoir les religions chrétienne et musulmane. En Côte d'Ivoire, par exemple, l'on a trouvé une expression en vue d'être en conformité avec sa conscience et non la foi car ne figurant dans aucun livre saint : aide-toi et le ciel t'aidera. Cette expression se présente dès lors comme une invitation à s'attacher les services des pratiques religieuses ancestrales africaines et des marabouts bien que disciple de religion révélée. Ce qui se perçoit alors, comme une acceptation à avoir un pied dans sa religion révélée et l'autre dans les pratiques religieuses africaines. Dans le village de Gbanhui par exemple, nous avons rencontré *Karim*, un apprenti prêtre traditionnel venu du village de Lèdi suivre sa formation. Les deux parents de cet enfant sont de confession musulmane et ont accordé leur bénédiction à leur fils dans sa nouvelle couche sociale. Tout comme ce jeune homme, il y en a plusieurs qui étaient soit de confession chrétienne soit de confession musulmane qui poursuivent leur formation auprès de leurs maîtres respectifs ou qui exercent déjà en tant qu'un prêtre traditionnel.

En outre, certaines décisions et orientations ecclésiastiques aujourd'hui poussent des croyants à douter de leur foi et à chercher un point de chute. La religion africaine n'est jamais éloignée de la morale africaine dans tous ses aspects fondamentaux à savoir les Us et coutumes, la culture, la religion, la solidarité, la sacralité de la vie, l'éducation, l'hospitalité, la valeur du mariage et de la famille. Or une nouvelle éthique mondiale surtout occidentale tend à s'incruster dans les églises et à travestir cette morale africaine. Le pape Benoît XVI que cite M.-A. Peeters (2016 :136) soutient que « le monde occidental exporte ses déchets toxiques spirituels en Afrique menaçant ainsi la santé de cet immense poumon spirituel pour une humanité en crise de foi et d'espérance ».

Ces agissements de l'Occident, loin de rassurer et de solidifier la foi de la société africaine dans les religions révélées, créent un conflit de conscience, de confiance et un recroquevillement en leurs pratiques religieuses traditionnelles. Même si le *goussey léko* (mariage en famille) prôné jadis par les Koulango tend à disparaître, il garde néanmoins la valeur et l'essence du mariage tels que vus dans les sociétés Africaines. C'est donc tout le contraire exhibé par le monde occidental à travers la valorisation et la tentative d'imposition de l'homosexualité au reste du monde. Alors abordant dans le même sens que le Pape Benoit XVI, Marguerite Peeters affirme :

« La philosophie africaine proclame sans ambages que l'homme n'est rien sans la femme et la femme n'est rien sans l'homme et les deux ne sont rien sans un troisième élément qui est l'enfant. L'enfant est le don le plus grand et le plus précieux de Dieu. Il est l'expression la plus sublime de la généreuse fécondité de l'amour et du don réciproque des époux » (M.-A. Peeters, 2013 : 4)

Pour l'Africain en général et pour le Koulango en particulier, le mariage uni toujours deux hommes de sexe opposé. La finalité étant donc de continuer l'œuvre de procréation du créateur, toute disposition contraire est à proscrire. C'est pourquoi, une union sans enfant est sujette à supputation et débouche très généralement à la séparation. Que l'on soit chrétien ou musulman, dans la société koulango, lorsqu'un mariage ne débouche pas sur l'enfantement, le couple est très généralement orienté vers des dieux en vue d'obtenir des enfants. C'est pourquoi les enfants nés à la suite de ces consultations prennent les noms de ces divinités<sup>21</sup>.

J.K. Ambehm (2013 :19-20) écrit :

Le nom distinctif peut être le nom d'une entité spirituelle. En effet, un enfant représente toujours la bénédiction, le don ou l'envoyé d'une entité spirituelle qui peut être Dieu, un fétiche, l'esprit d'une rivière, etc. cette entité se révèle à la naissance de l'enfant, au cours de la consultation divinatoire qui suit toujours l'évènement. Se présentant comme l'origine de l'enfant, l'entité spirituelle peut demander que ce dernier porte son nom.

Cette réalité est encore pendante dans la société koulango. Si aujourd'hui le port du nom d'une entité spirituelle n'est pas forcément lié à une quelconque consultation, il n'en demeure pas moins que la pratique existe. Ceux qui font encore ces consultations se refusent d'attribuer à leurs enfants les noms de ces entités spirituelles à cause de leur appartenance aux religions révélées. Les infrastructures des divinités ancestrales et des religions révélées dans cette zone se côtoient. Il est très fréquent de voir non loin d'une église ou d'une mosquée, un temple de

---

<sup>21</sup> Pour les fétiches portés (divinités des *Kpalissôgô*), généralement le nom attribué à l'enfant est *Gbôkô* ou le nom de la divinité bienfaitrice. Quant aux divinités non portées, le nom attribué est *Signo* et pour la rivière, le nom porté est *Kolgô*. Le nom de la divinité *Dêwê* est également attribué aux enfants. *Dêwê* était jadis une déesse dans la cité-État Saye, localité koulango situé à 45 kilomètres de Bouna à la lisière du parc de Comoé.

prêtre traditionnel. Les membres de la famille, les proches ou les habitants du village participent tant au plan financier que matériel aux besoins des prêtres traditionnels lors de leurs cérémonies comme ils le font pour les autres religieux (ordinations diaconales, presbytérales, pastorales, médersas, etc. Ce qui laisse entrevoir une forme de tolérance religieuse au sein de la société koulango même si celle-ci peut être relative.

## **Conclusion**

L'organisation religieuse chez les Koulango est perceptible à tous les niveaux de la vie de la communauté. Le corps sacerdotal est très diversifié avec beaucoup de prêtres qui rendent le culte aux différentes divinités. Au niveau social, l'occupation d'un poste quelconque confère très généralement l'exercice de fonctions religieuses. Ainsi donc avons-nous l'organisation religieuse familiale et politique et les prêtres indépendants. Au rang des prêtres indépendants se trouvent une panoplie de prêtres dont les *Kpalissôgô* ou prêtres traditionnels les plus organisés et réunis en confrérie. Ces derniers ont quatre attributs à savoir les fonctions de prêtre, de devin, de médecin, et d'artiste. Omniprésents dans la société koulango depuis belle lurette, la confrérie des *Kpalissôgô* ne cessent de gagner du terrain malgré la forte adhésion des populations aux religions révélées dont l'islam et le christianisme. Alors qu'on devrait être en droit de s'interroger sur la survie de cette confrérie du fait de la quasi-adhésion de la population du district du Zanzan aux religions révélées, l'on constate de plus en plus leur expansion. Cela montre la persistance des croyances traditionnelles africaines et pose le problème de l'exaucement des prières des fidèles de ces religions révélées. N'ayant donc pas reçus la satisfaction escomptée après leur conversion, les fidèles religieux tordent le cou à leur nouvelle foi et doctrine pour consulter les différents dieux de ces prêtres traditionnels. Ce qui incontestablement dénote de l'omniprésence du syncrétisme religieux et de l'attachement de ces populations à leurs différentes croyances traditionnelles africaines.

## Références bibliographiques

### 1. Sources orales

BOFFOUO Kobenan Fory, Prêtre traditionnel de Sapia, Planteur, 1<sup>er</sup> Vice-Président du bureau des prêtres traditionnels, 60 ans, 21 juillet 2022, de 16h45 à 17h15, Gbanhui, Les raisons de l'expansion de la confrérie des prêtres traditionnels

DOGGO Kobenan Bohinda, Prêtre traditionnel de Gbanhui, Planteur, 4<sup>e</sup> conseiller du président des prêtres traditionnels, 65 ans, 21 juillet 2022, de 17h15 à 17h45, Gbanhui, L'importance de la danse dans l'exercice de la fonction du prêtre traditionnel

DONGO Abenan, Prêtresse traditionnelle de Laoudi-Gan, 50 ans, 21 juillet 2022, de 17h45 à 18h15, Gbanhui, Prêtres et prêtresses : quelle collaboration

KOBENAN Kouadio Gboko, Prêtre traditionnel de Houmakpin, Planteur, conseiller du président des prêtres traditionnels, 57 ans, 21 juillet 2022, de 16h15 à 16h45, Gbanhui, La présentation de la confrérie des prêtres traditionnels

KOFFI Kpalissey, Prêtre traditionnel de Dèba, Planteur, 4<sup>e</sup> conseiller du président des prêtres traditionnels, 74 ans, 21 juillet 2022, de 15h40 à 16h15, Gbanhui, Les interdits des prêtres traditionnels

KOUAKOU Kouamé Tehua, Prêtre traditionnel de de Gbanhui, Planteur, 2<sup>e</sup> conseiller du président des prêtres traditionnels, 61 ans, 21 juillet 2022, de 15h00 à 15h40, Gbanhui, La persistance des croyances traditionnelles

KOUAMÉ Kpalissey, Prêtre traditionnel de Sapli, Planteur, 1<sup>er</sup> conseiller du président des prêtres traditionnels, 65 ans, 21 juillet 2022, de 18h15 à 18h45, Gbanhui, Les différents attributs du Kpalissey

SANTI Yao, Prêtre traditionnel de Gbanhui, Opérateur économique, Président des prêtres traditionnels du district du Zanzan, 37 ans, 21 juillet 2022, de 14h00 à 14h35, Gbanhui, Organisation de l'association des prêtres traditionnels du Zanzan

SIGNO Kobenan Kouman, Prêtre traditionnel de Bondo, Planteur, secrétaire de section des prêtres traditionnels de la sous-préfecture de Bondo, 57 ans, 21 juillet 2022, de 14h35 à 15h00, Gbanhui, L'organisation religieuse chez les Koulango

### 2. Bibliographie

AMBEHM Kouassi Joas, 2013, *Le nom en pays koulango*, Abidjan, Éditions Cycas.

BINGER Louis Gustave, 1892, *Du Niger au Golf de Guinée par le pays de Kong et le Mossi par le capitaine Binger (1887-1889)*, tome 1, Paris, Hachette.

DATRO Okobé Noel, 2015, *La confrérie de chasseurs traditionnels DOZO en Afrique de l'ouest. De la fondation des royaumes Bambara aux crises du Libéria et de la Sierra-Léone (XVIIIe – XXe siècles)*, thèse de Doctorat unique, Abidjan, Université Felix Houphouët Boigny.

DIM Delobsom, 1934, *Les secrets des sorciers Noirs*, Paris, Editions Le Millenium.

EL-ESU Kibwenge François, 2018, « Le destin du Négro-africain face au pathos social en Afrique Héritage et réappropriation de la philosophie bantoue », *Afrosophie*, n°8, Cerclecad, Harmattan, Ottawa-Paris, p.219- 235.

ELLUL Jacques, 2004, *La subversion du christianisme*, table ronde.

FORTES et EVANS-Pritchard, 1948, *African Political Systems*, London, Oxford University Press.

JEAN PAUL II, 1995 « Exhortation Apostolique post-synodale Ecclésiastique » *Africa* sur l'Eglise en Afrique et sa mission évangélicatrice vers l'an 2000, Médiaspaul, Kinshasa, n° 42.



KENTY Pini-Pini Nsabay, 2018, « Monde nouveau, nouvel homme du christianisme romain et leurs conséquences » Variations africaines et diasporiques, Afroscope, n°8, Cerclecad Harmattan, Ottawa-Paris, p.185- 217.

KOUASSI Koffi Alain, 2021, Les Koulango Saye de Bondoukou, des origines à l'avènement du royaume Saye : 1520-1997, Thèse unique de Doctorat, non publiée, Bouaké, Université Alassane Ouattara, 458.p.

Kouassi Koffi Alain, 2024, « Le Gbralé en pays koulango à l'épreuve du modernisme », *Revue AKIRI*, N° spécial, p.79-96.

MAHAUT Herrmann, 2015, Le christianisme, religion de la sortie du sacré ? <https://www.lavie.fr/papier/2015.3621/le-christianisme-religion-de-la-sortie-du-sacreacutenbsp-18006.php> consulté le 10/07/2024

NDWO Okur Mfudi Donatien, 2018, « Le compromis entre le statut de la personne et la communauté en éthique africaine traditionnelle avec les valeurs sociales de la modernité ? Une analyse de cette problématique dans l'ordre moral africain moderne », Afroscope, N°8, Cerclecad Harmattan, Ottawa-Paris, p.219- 235.

PEETERS A.Marguerite.-, 2013, *Le gender : une norme politique et culturelle mondiale* outil de discernement, Paris, Mame.

PEETERS A.Marguerite, 2016, *La mondialisation de la Révolution culturelle occidentale* pour un discernement, Paris, Dialogue Dynamics.

TAUXIER Louis, 1921, *Le Noir de Bondoukou*, Paris, Ernest Leroux.